

REUNION AVEC LE DOCTEUR GUYON.

Aptitude medicale à la conduite pour personne dans une situation d'handicap.

Intervenants : Dr Mercier Guyon et Mr. Daniel Raymond.

PRESENTS: Dulita Conhye, Helene de Cazanove, Ansuya Bawol, Danielle Wong, Jason Francois, Nalini Ramasamy, Lisemay Limkee, Jacques Limkee, Naddy Coowar, Sanjay Bookun, Pooja Gopee.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11/04/2017.

MR. Raymond préconise vivement l'établissement d'un cadre légal pour la pérennisation de tout changement et amélioration au niveau de l'accessibilité et de la conduite pour les personnes en situation d'handicap à Maurice. Accessibilité axée sur la formation des transporteurs publiques et des moniteurs d'écoles. Il est pour l'établissement d'une charge de prévention routière et le développement de pistes cyclables et une itinéraire piétonnière. Cela aidera à créer une espace de déplacement pour les personnes en situation d'handicap et leur intégration dans la société.

Il souhaite la prise en charge des personnes victimes d'accidents de la route selon les recommandations de l'OMS. Il faudra un cahier blanc du ministère de la sante sur la rééducation et la prise en charge médicale des personnes qui sont en situation d'handicap après un accident.

Comme une action symbolique il demande l'accès du parcours de la colline de Signaux aux personnes avec un handicap et la construction d'une rampe. Il conseille le DPI avec d'autres ONG de lobby pour une utilisation appropriée du parking disabled. Cela donnera de meilleur résultat si trois sites symboliques étaient ciblées et que l'action soit menée avec assiduité.

Dr. Guyon préconise une spécificité du mode opérationnelle pour l'établissement de la conduite pour les personnes en situation d'handicap.

1.Handicap acquis par accident, après l'acquisition du permis.

Dans ce cas il faut une rééducation et un aménagement du corps et des véhicules. L'utilisation de prothèses et les transferts gestuelles acquises à d'autres membres du corps. D'où l'importance à Maurice de créer de véritable centre de rééducation avec des ergothérapeutes compétents dans ce domaine.

2.Handicap avant le permis, acquisition de le handicap à la naissance, à l'enfance ou à l'adolescence.

Les étapes sont l'apprentissage du code de la route, développement d'une pédagogie technique de la route et d'un centre de réhabilitation. Un audit de la conduite par un moniteur spécialisé d'auto d'école. Et recours à un comité où siègent ergothérapeutes, orthophonistes, médecins pour conseiller sur les aménagements nécessaires au véhicule et déterminer les responsabilités, les aptitudes et le pronostic de l'évolution du handicap surtout dans l'handicap cognitif et psychique.

Il est d'avis qu'il faut intégrer, dans les comités d'évaluation des aptitudes, des médecins volontaires qui ne sont pas dans la force policière avec une spécialisation dans la conduite des personnes en situation du handicap. Il demande une éducation du corps médical pour un changement de mentalité quand une

évaluation est faite que cela se fasse dans un esprit d' "aide" à la personne non à une critique dévalorisante.

Il est d'avis qu'il faut mettre beaucoup d' emphase sur le sport et ajouter le judo comme une activité sportive pour donner une image favorable de ce que peut faire une personne handicapée. Pour lui le sport est très valorisant et c'est un atout qui n'est pas négligeable pour les personnes avec un handicap a l'île Maurice pour se rendre visible.

ACTIONS.

1. Travailler avec les clubs de service le Rotary et le Lion club pour des activités sportives.
2. Développer un protocole de sensibilisation auprès des 90, milles handicapés y compris ceux avec un handicap sensoriel pour la conduite et le déplacement. Une campagne de sensibilisation car 2011-2020 est la décade du transport et c'est une occasion en or de se rendre visible à travers des campagnes de sensibilisations.
3. Créer un service payant de mobilité pour que les loisirs puissent être accessibles aux personnes avec un handicap.
4. Rendre nos plages disabled-friendly.
5. Mettre sur place un task-force et ainsi créer une synergie entre ONG, secteurs privés et publique pour une meilleure utilisation du sport comme outil d'intégration dans la société pour les personnes avec un handicap.
6. Dr. Guyon nous donnera les mails de deux experts un en sécurité routière et du sport. Et l'autre sur l'accessibilité pour bien mener nos campagnes de lobbying.
7. Dr. Guyon demande aux dirigeants de la FMMH de créer une plateforme personnes avec handicaps et personnes âgées pour des activités sportives à leur centre mensuellement pour se rendre visible et mieux faire connaître le sport dans une société inclusive.